

EP 1

DOSSIER

TECHNIQUE

** ce dossier comporte 13 feuilles agrafées ensemble et numérotées de 1/13 à 13/13*

** à l'issue de l'épreuve il n'est pas nécessaire de rendre ce dossier.*

ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS		
Temps alloué: 4 heures		CAP-BEP 2000
coef. CAP: 5	coef. BEP: 3	SPECIALITE Conduite et service dans le transport routier
Ce sujet comporte: 13 feuilles		EP 1 Dossier technique Feuille 1/13

N° PARC SEMI. N° 001

SAVOYARDE 2 essieux

Dimensions intérieures

Largeur : 2,45 m Longueur : 10,80 m Hauteur : 4,10 m

F

PREFECTURE DE L'ESSONNE

91./003/TERM02/OP /

N° IMMATRICULATION (A)

DATE

DATE DE 1^{re} MISE EN CIRCULATION (B)

3845 KS 91

6.06.99

6.06.99

NOM (C) Prénoms (C)

NOM d'époux

TRANS-EUROPA

DOMICILE (D) Z.I. Asnières

COMMUNE EVRY 91

SERIE

MARQUE (E)

TYPE

SEMI REM TRAYLOR

ED 30

N° dans la SERIE du TYPE (G)

CARROSSERIE

EL

PUISS

PL max

VFED 3200023540

FOURCON

LARGEUR

SURF.

POIDS T.C.

POIDS à vide

POIDS T.R.

Se (kg)

Plat. max (kg/ess)

2,50

27

32

6 T 7

DATE

N° CERTIFICAT PRÉSENT

6.06.99

NEUF

MONTRE PAYER RUM STAT.	TAXE REGION
	150
	TAXE PARAFISC.
	250
TOTAL	400

DATES VISITES TECHNIQUES (Application des articles R. 118 à R. 122 du Code de la Route)

6/06/02				



Le Préfet de l'Essonne

91 RK

19 019451 LOSSEMEYER

N° PARC Semi N° 002

TAUT LINER 3 essieux

Dimensions intérieures

Largeur : 2.45 m Longueur : 13.60m Hauteur : 3.90 m

F

PREFECTURE DE L'ESSONNE

91. / 003 / TERM02 / OP /

N° IMMATRICULATION (A)

DATE

DATE DE 1^{re} MISE EN CIRCULATION (B)

2244 ARB 91

6.06.99

6.06.99

NOM (C) Prénoms (D)

NOM d'époux

TRANS-EUROPA

DOMICILE (E)

Z.I. Asnières

COMMUNE

91 EVRY

GENRE

MARQUE (F)

TYPE

SEMI REM

TRAYLOR

ED 34

N° dans la SÉRIE du TYPE (G)

CARROSSERIE

ENL

PURSE

PL. 333

VFED 3400046710

FOURCON

LARG.

SURF.

POIDS T.C.

POIDS à vide

POIDS T.R.

Bc. (MBA)

Rég. max. (t/m)

2,50

34 m2

34

7 T 4

DATE

et

N° CERTIFICAT PRÉCÉDENT

6.06.99

NEUF

DROITS PAYES PAR ETAT	TAXE REGION
	150
	TAXE PARAFISC.
	250
TOTAL	
400	

DATES VISITES TECHNIQUES (Application des articles R. 118 à R. 122 du Code de la Route)

6/06/02				
---------	--	--	--	--



Le Secrétaire en Chef

91 RK

N° 019451 LOSSENMEYER

ACADEMIE ORLEANS-TOURS

DOSSIER TECHNIQUE

feuille 3/13

N° PARC PORTEUR N° 009

Dimensions intérieures de la caisse
Largeur : 2,35 m Longueur : 5,10 m Hauteur : 3,40 m

F

PREFECTURE DE L'ESSONNE

..91/003/TERM02/OP /

N° IMMATRICULATION (A)

DATE

DATE DE 1^{re} MISE
EN CIRCULATION (B)

818 VRK 91

28.12.97

28.12.97

NOM (C) Prénoms (C)

NOM d'époux

TRANS-EUROPA

DOMICILE (A)

Z.I. Asnières

COMMUNE

ÉVRY 91

SÉRIE

MARQUE (F)

TYPE

PORTEUR

RENAULT

M140

N° dans la SÉRIE du TYPE (G)

CARROSSERIE

EN

PUISS.

PL. max.

VF 334000432

FOURCON

CO

13

3

LARG.

SURF.

POIDS T.T.

POIDS à vide

POIDS T.T.

Et (kg)

Plg. max. (kg/m²)

2m40

12m2

7 T

38 T

12 T

DATE

N° CERTIFICAT PRÉCÉDENT

28.12.97

NEUF

DROIT PAYER SUR ÉTAT	TAXE RÉGION
	1300
	TAXE PARAFISC.
	250
TOTAL	
1550	

DATES VISITES TECHNIQUES (Application des articles R. 118 à R. 122 du Code de la Route)

28/12/02				



Le Secrétaire de l'Essonne

91 RK

N° 819451 LOSSENMEYER

ACADEMIE ORLEANS-TOURS

DOSSIER TECHNIQUE

feuille 4/13

F

PREFECTURE DE L'ESSONNE

.91/003/TERMO2/OP /

N° IMMATRICULATION (A)	DATE	DATE DE 1 ^{re} MISE EN CIRCULATION (B)				
1287 ST 91	7.05.00	7.05.00				
NOM (C) Prénoms (D)	NOM d'époux					
TRANS-EURCPA						
DOMICILE (E)	COMMUNE					
Z.I. Asnières	ÉVRY 91					
GENRE	MARQUE (F)	TYPE				
TRACTEUR	RENAULT	PREMIUM				
N° dans la SÉRIE du TYPE (G)	CARROSSÉRIE	EL	PUISS.	Pl. max.		
VF 3850000490	SOLO	00	22	2		
LARGEUR	SLIF.	POIDS T.L.	POIDS à vide	POIDS T.R.	Bz. (MLA)	Plq. max. (torque)
2,50	10m2	19 T	7 T 200	40		
DATE	N° CERTIFICAT PRÉCÉDENT					
7.05.00	NEUF					

DROITE CANTON RÉP. FÉDÉRALE	TAXE REGION
	2200
	TAXE PARAFISC.
	250
TOTAL	
2450	

DATES VISITES TECHNIQUES (Application des articles R. 113 à R. 122 du Code de la Route)

7-105/02



Préfecture de l'Essonne
Le Secrétaire de Préfecture

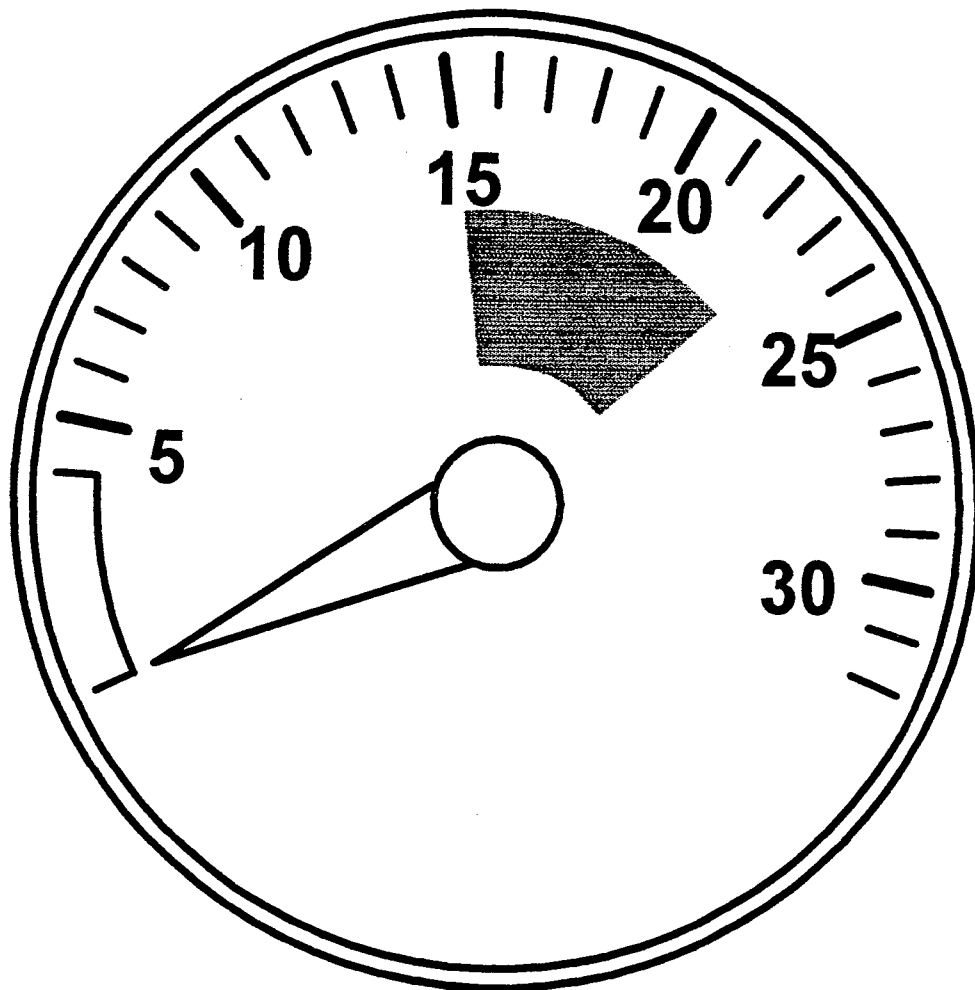
91 RK

N° 019451 LOSSENMEYER

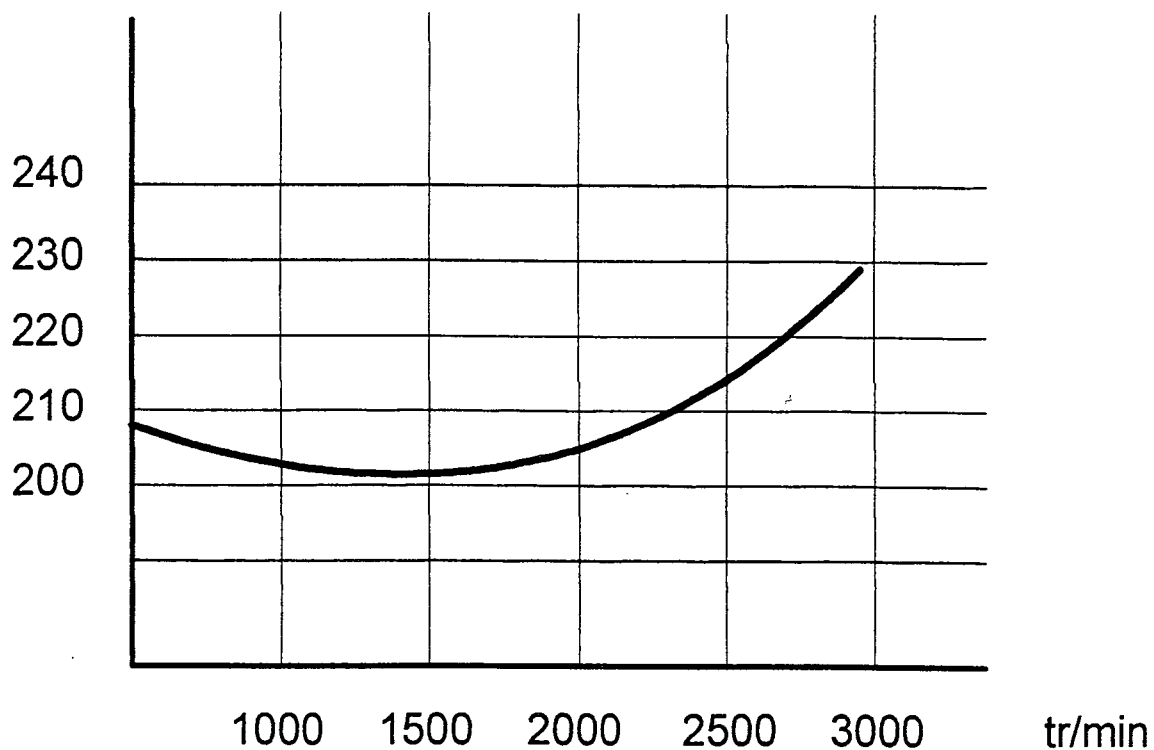
ACADEMIE ORLEANS-TOURS

DOSSIER TECHNIQUE

feuille 5/13



Gr/kw.h



ACADEMIE ORLEANS-TOURS

DOSSIER TECHNIQUE

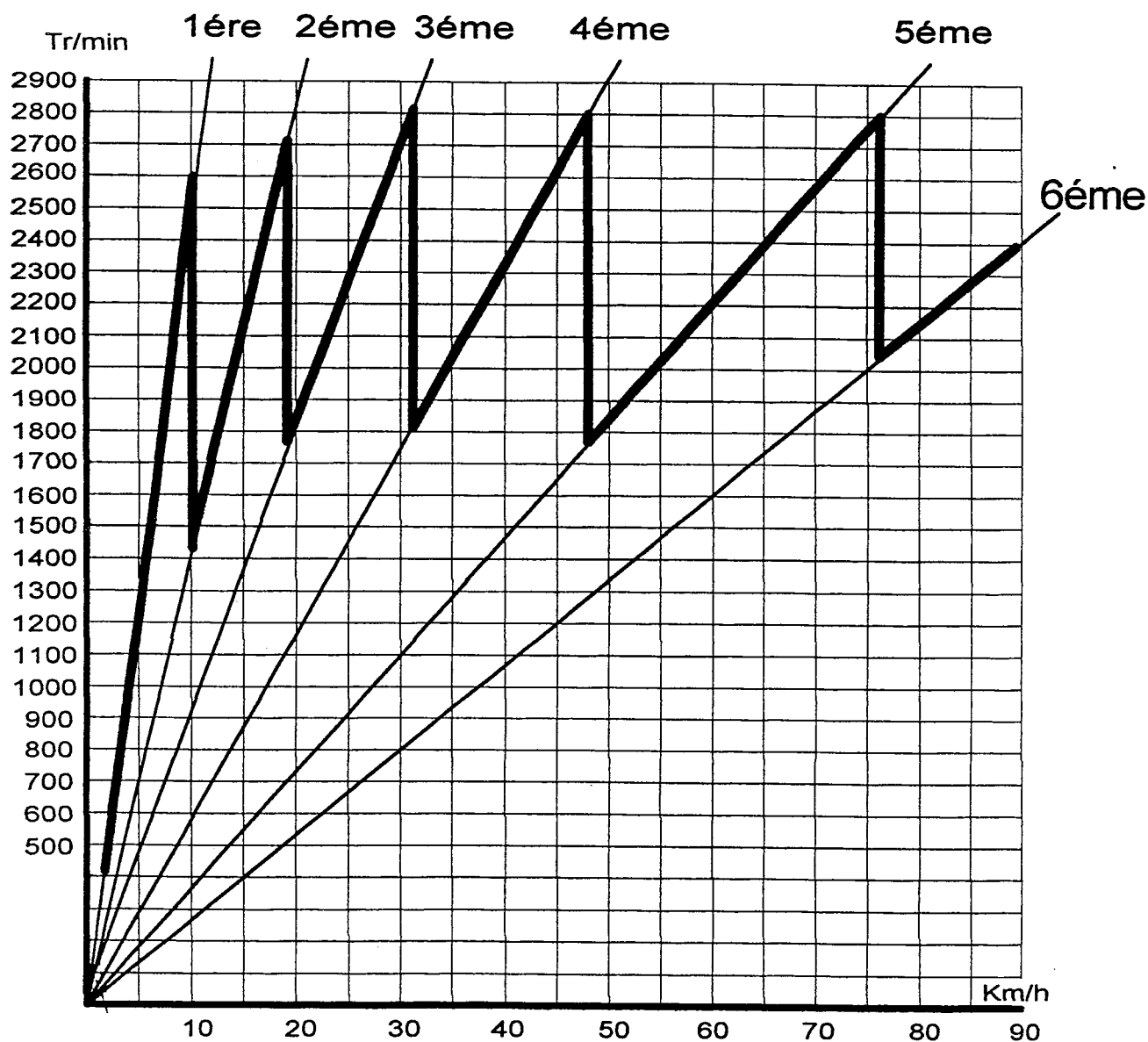
feuille

6/13

Tableau de passage des rapports de vitesses ayant servi à tracer le diagramme du chauffeur "JEAN"

Rapport engagé	tr/min
1	2600
2	2700
3	2800
4	2800
5	2800

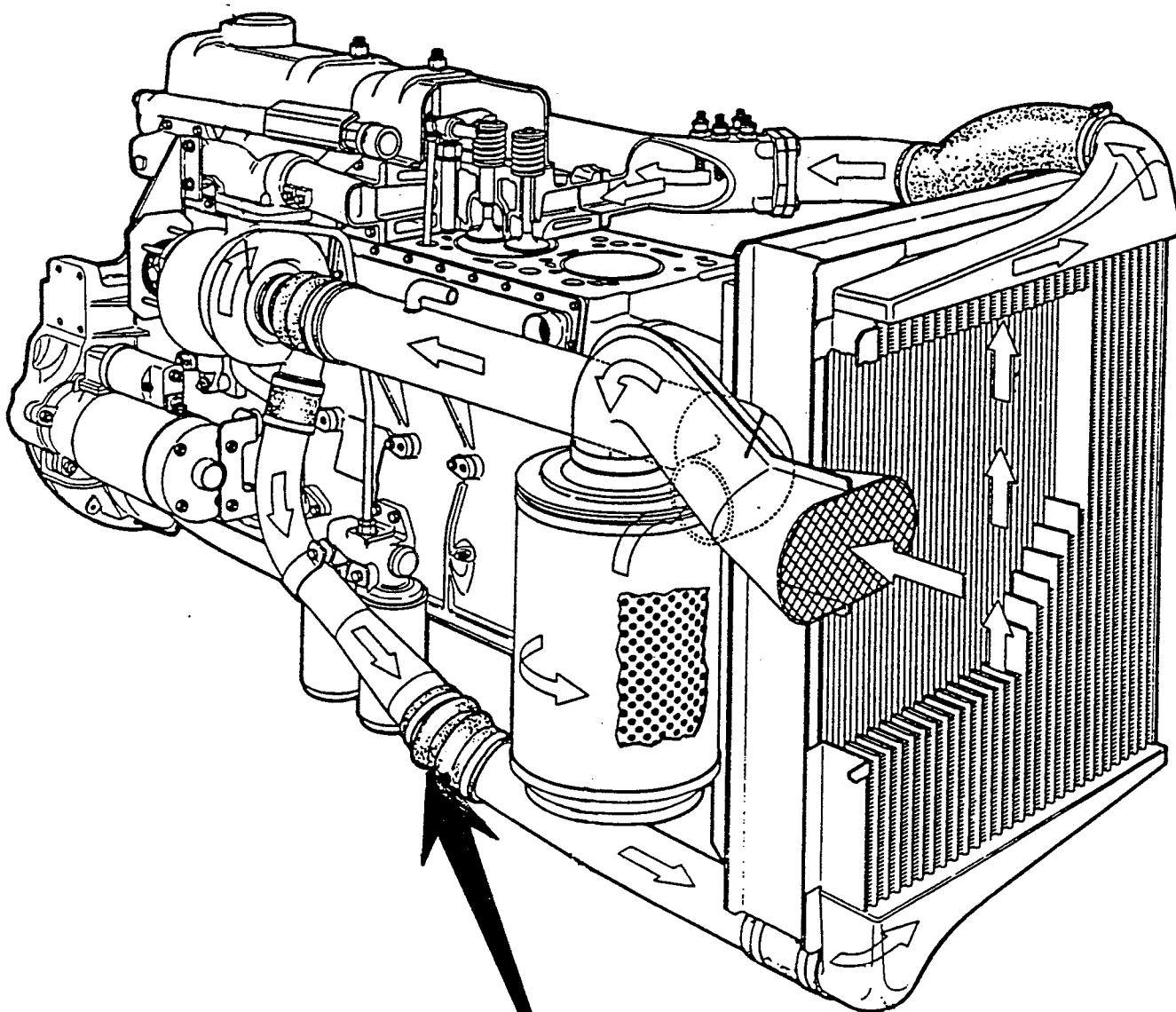
Diagramme du passage des vitesses du chauffeur "JEAN"



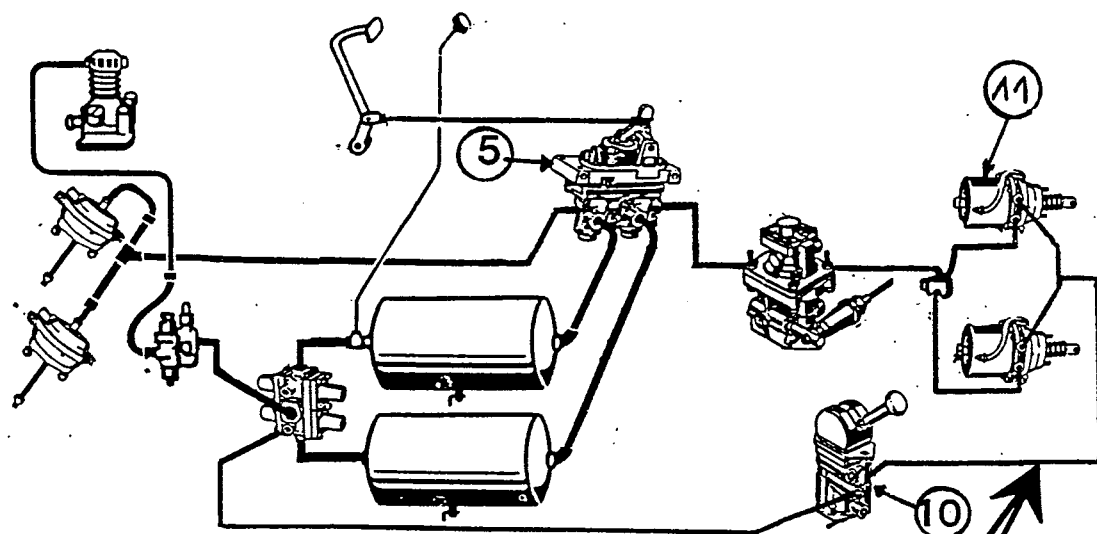
ACADEMIE ORLEANS-TOURS

DOSSIER TECHNIQUE

feuille 7/13

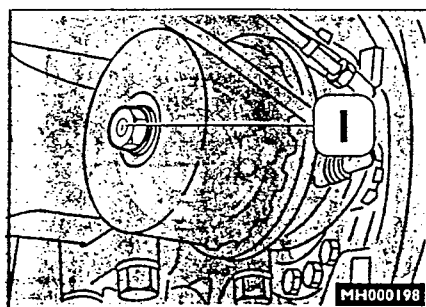


conduite n° 1 (coupée)



RUPTURE

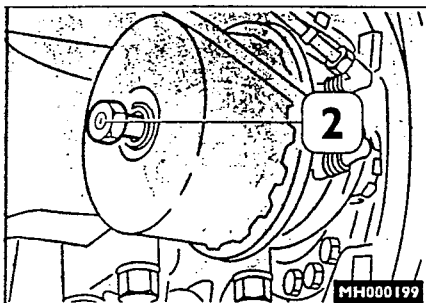
5	Robinet à pied (frein principal)
10	Robinet de frein de stationnement
11	Cylindre de frein à ressort (tristop)



Dispositif de desserrage des freins sur le cylindre accumulateur à ressort.

Dans le cas où l'air comprimé n'arrive pas dans le circuit du frein de stationnement, le véhicule est freiné automatiquement par le cylindre accumulateur à ressort. Afin de permettre le remorquage du véhicule, le frein doit être débloqué par le dispositif mécanique de desserrage. Pour obtenir cela, il faut caler les roues devant et derrière et placer le levier du frein de stationnement en position de freinage. Ensuite, il faut procéder comme suit:

- Tourner la vis centrale qui se trouve sur la partie arrière du cylindre en sens inverse (de la position 1 à la position 2).
- Effectuer la même opération sur le cylindre de la roue opposée.



⚠ Avertissement! Après l'intervention sur le dispositif de desserrage de secours, le véhicule doit être remorqué et il ne doit absolument pas rouler de façon autonome. Pour rétablir la fonctionnalité et l'efficacité du système de freinage, adressez-vous tout de suite à un atelier du Réseau Après - Vente Iveco.

Système antiblocage (ABS)

Indépendamment de l'état de la chaussée, l'ABS empêche le blocage des roues dès que le véhicule roule au pas. Il faut néanmoins pour cela qu'une vitesse d'environ 7 km/h ait été dépassée depuis le départ.

Engager la clé dans l'antivol et la tourner sur la position route. Les témoins ABS «tracteur » et «semi-remorque » s'allument au tableau de bord. Après démarrage du véhicule, les témoins doivent s'éteindre.

Une panne dans le système est signalée quand l'un des deux témoins « tracteur » ou « semi-remorque »

- ne s'éteint pas après le démarrage (7 km/h) environ.
- S'allume pendant la marche.

Le système ABS est déconnecté. Le fonctionnement du frein de service est maintenu.

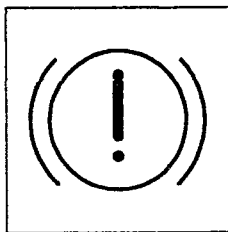
Faire vérifier l'installation.

Freinage avec ABS

- Le conducteur remarque l'entrée en action de la régulation ABS aux légères vibrations du volant, aux légères pulsations du véhicule et aux bruits d'échappement des soupapes de régulation
- La pédale de frein devrait être actionnée à fond en cas de danger. Ceci garantit que la régulation agit sur toutes les roues et que la décélération optimale du véhicule est atteinte.
- Si la chaussée est glissante, débrayer en plus pour que l'action de freinage du moteur ne puisse pas influencer la régulation ABS.
- Si l'on roule avec une semi-remorque non équipée de l'ABS, les freins de celle-ci peuvent bloquer en cas de freinage à fond. Le conducteur doit observer la semi-remorque dans le rétroviseur. Le véhicule tracteur équipé de l'ABS demeure manœuvrable ce qui permet au conducteur de maintenir la stabilité de l'ensemble qu'il conduit

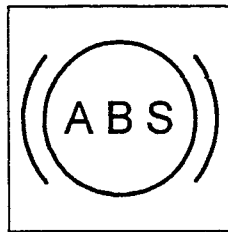
L'ABS ne libère pas de l'obligation d'adapter la conduite à la circulation et à l'état de la chaussée.

L'ABS ne permet pas par exemple d'éviter les conséquences d'une trop faible distance de sécurité ou d'une vitesse excessive dans les virages.



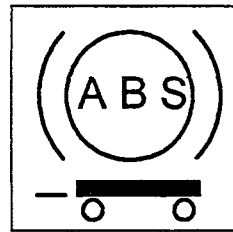
1

1 Avarie de freinage



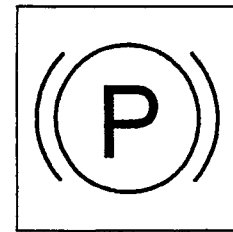
2

2 Signalisation A B S tracteur



3

3 Signalisation A B S remorque



4

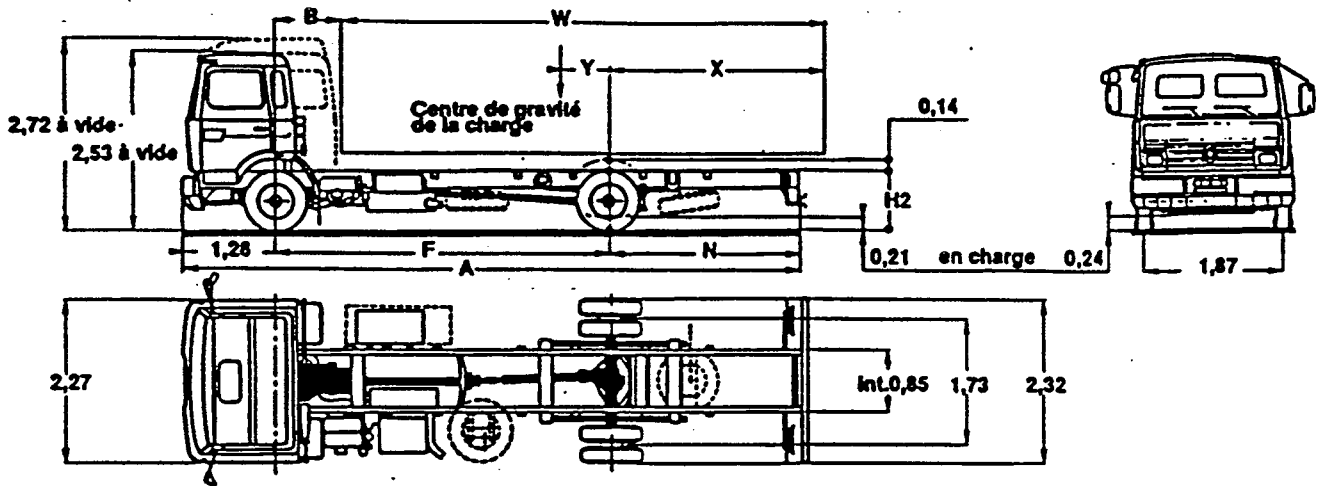
4 Frein de stationnement

Renault Midliner

RENAULT M 160.13/CA



FRANCE	PORTEUR / REMORQUEUR	159 ch	Type mines	: 40 AB E2
	P.T.A.C.	13 t	Code type	: 0902
	P.T.R.A.	16,5 t / 19 t / 21 t	Code modèle	: 40 C 002

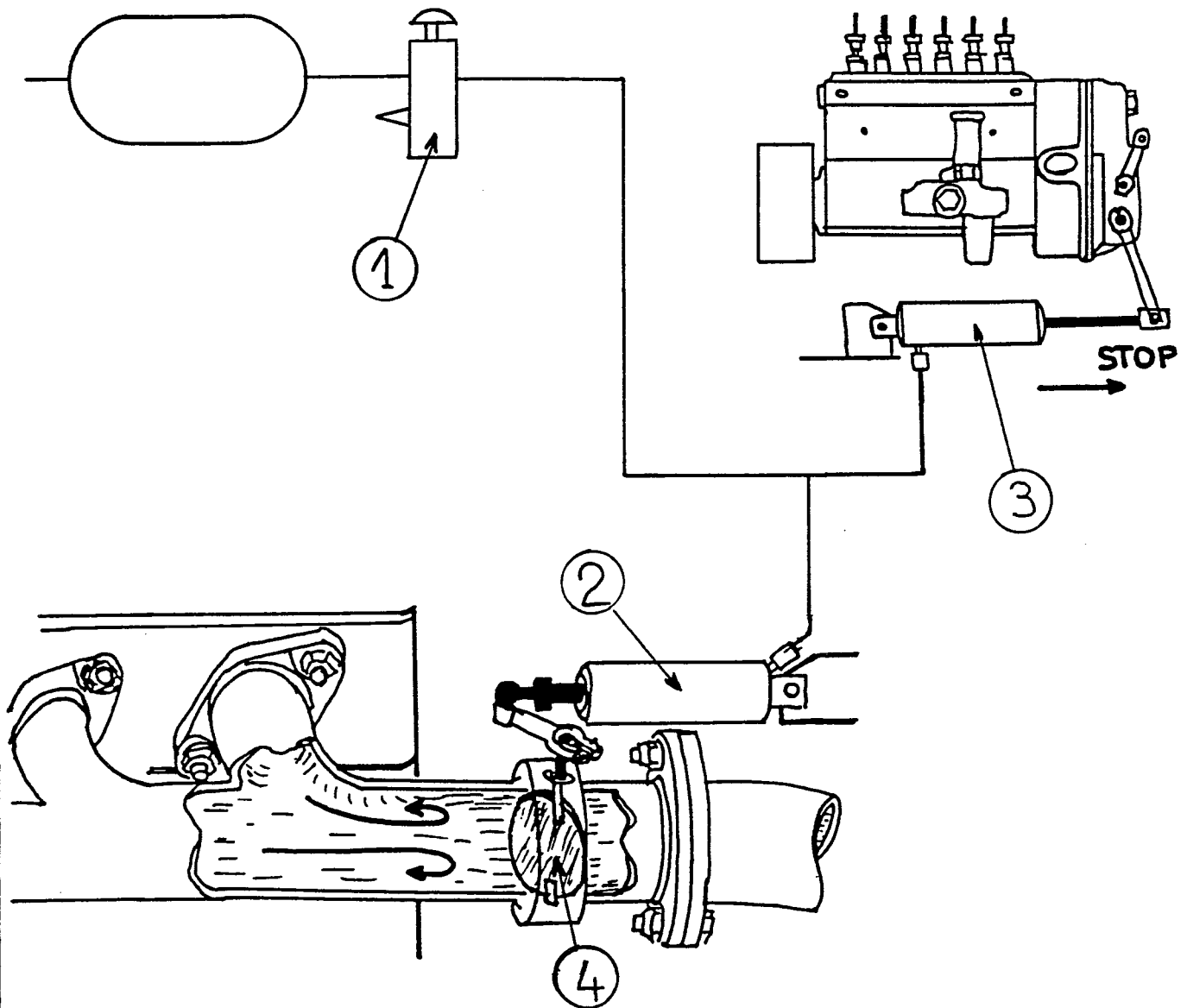


Cabine série : courte	C	C	C	P	C	P	C	P	C	P	C	P	C	P	C	P	kg
POIDS Charge totale (P.T.A.C. : 13t)	9,450	9,415	9,395	9,280	9,375	9,270	9,335	9,220	9,220	9,110	9,140	9,030	9,065	8,950	8,990	8,870	
(1) Chassis cabine (1)	3,550	3,585	3,605	3,720	3,625	3,730	3,665	3,780	3,780	3,890	3,860	3,970	3,935	4,050	4,010	4,130	
Répartition	AV	2,365	2,380	2,340	2,430	2,390	2,485	2,400	2,500	2,405	2,500	2,465	2,560	2,480	2,580	2,505	2,610
	AR	1,185	1,205	1,265	1,290	1,235	1,250	1,265	1,280	1,375	1,390	1,395	1,410	1,455	1,470	1,505	1,520
Limite mini/maxi par essieu	AV	2,510/4,300															
	AR	1,470/9,200															

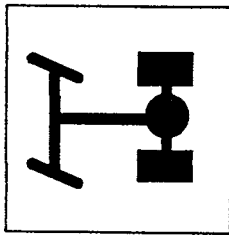
DIMENSIONS (m)	A	5,94	6,56	7,06	7,55	8,54	9,53	10,03	10,51	11,60							
B	0,42	0,42	0,42	0,97	0,42	0,97	0,42	0,97	0,42	0,97							
F	3,00	3,37	3,67	3,97	4,57	5,17	5,47	5,77	6,50								
H2	à vide	1,00															
	en charge	0,82															
N	1,66	1,91	2,11	2,30	2,69	3,06	3,26	3,46	3,82								
W	Maxi	4,36	5,03	5,51	4,47	6,07	5,04	7,12	6,11	8,11	7,15	8,60	7,74	9,10	8,29	10,18	9,61
	Mini	4,05	4,66	5,11	4,07	5,64	4,60	6,63	5,60	7,58	6,57	8,13	7,12	8,62	7,63	9,83	8,85
X	Maxi	1,80	2,08	2,27	1,78	2,53	2,04	2,97	2,51	3,36	2,95	3,56	3,24	3,75	3,49	4,10	4,08
	Mini	1,47	1,71	1,87	1,37	2,09	1,80	2,48	2,00	2,83	2,37	3,08	2,62	3,27	2,83	3,76	3,33
Y	Mini	0,39	0,43	0,49	0,46	0,51	0,47	0,59	0,54	0,69	0,62	0,75	0,62	0,80	0,65	0,99	0,72
	Maxi	0,55	0,62	0,69	0,66	0,73	0,69	0,84	0,79	0,96	0,91	0,99	0,93	1,04	0,98	1,16	1,10
Z	Maxi	6,20	6,85	7,33	6,84	7,89	7,40	8,94	8,48	9,93	9,52	10,42	10,11	10,92	10,66	12,00	11,98
	Mini	5,87	6,48	6,93	6,44	7,46	6,97	8,45	7,97	9,40	8,94	9,95	9,49	10,44	10,00	11,65	11,22
Rayon de braquage hors tout	6,25	6,77	7,19	7,80	8,47	9,38	9,86	10,31	11,50								

NOTA (1) : Le poids du chassis cabine est un poids moyen indicatif. Il s'entend en ordre de marche avec les pleins (réservoir 130 litres), sans roue et porte roue de secours, sans conducteur ni passager, avec outillage de bord.

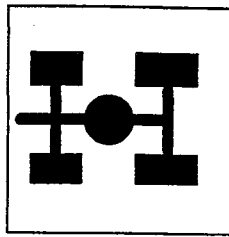
RALENTISSEUR SUR ECHAPPEMENT



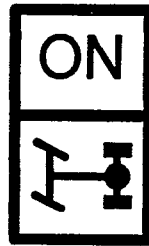
1	Bouton poussoir à pied
2	Piston de commande du volet
3	Piston de commande de stop
4	Volet obturateur



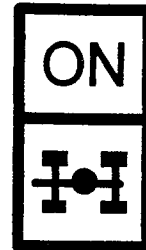
1



2



A



B

- 1 Témoin de blocage de différentiel inter-roues
- 2 Témoin de blocage de différentiel inter-ponts
- A Interrupteur blocage inter-roues
- B Interrupteur blocage inter-ponts

Blocage de différentiel inter-roues

A ne pas utiliser :

- Sur sols de bonne adhérence (route, terrains secs ou rocailleux)
- En virages
- Lorsque le véhicule est équipé de dispositifs antidérapant (chaînes)

Enclenchement

Sur sols de mauvaise adhérence ou à l'approche d'une zone de chaussée glissante (en cours de conduite sans changer d'allure), manœuvrez la commande **A**, le témoin **1** s'allume.

Déclenchement

Ramenez la commande **A** à sa position initiale. Le témoin **1** doit s'éteindre. Dans le cas contraire, à allure réduite, Braquez légèrement à droite et à gauche pour obtenir le déclenchement du crabot et l'extinction du témoin

Blocage de différentiel inter-ponts :

A ne pas utiliser

- Sur sols de bonne adhérence (route, terrains secs ou rocailleux)

Enclenchement

Sur sols de mauvaise adhérence ou à l'approche d'une zone de chaussée glissante (en cours de conduite sans changer d'allure) manœuvrez la commande **B**, le témoin **2** s'allume.

Nota

N'enclenchez jamais le blocage de différentiel si un pont ou une roue motrice patine ; dans ce cas, débrayez et manœuvrez la commande **B**. Embraquez et n'accélérez pas tant que le témoin **2** n'est pas allumé.

Déclenchement

Ramenez la commande **B** à sa position initiale. Le témoin **2** s'éteint.

ACADEMIE ORLEANS-TOURS

DOSSIER TECHNIQUE

feuille

13/13